

# Fiche de poste

## Maitre de conférences associé à mi-temps

### A pourvoir immédiatement

#### Enseignant de projet

Intitulé du poste : Enseignant de projet

Statut : Maitre de conférences associé

Charges : 160 h équivalent TD

*Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.*

*La politique d'embauche de l'ENSA Paris-Est vise à améliorer la représentation des femmes au sein de ses effectifs conformément aux objectifs du plan d'égalité professionnelle hommes/femmes de l'établissement.*

Calendrier : Dépôt des candidatures avec le 27 août minuit sur :

<https://transfert.paris-est.archi.fr/s/WWwtmNBfzgCdqEb>

comprenant en un seul fichier pdf ( portfolio, CV, note pédagogique) et nommé par votre prénom et nom.

Jury : à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022

Contacts :

**Pour les questions d'ordre RH :** Mme Nadine Decuyper

[Nadine.decuyper@paris-est.archi.fr](mailto:Nadine.decuyper@paris-est.archi.fr)

**Pour les questions d'ordre pédagogique :** Madame Inbal Haddad

[Inbal.bismuthhaddad@paris-est.archi.fr](mailto:Inbal.bismuthhaddad@paris-est.archi.fr)

Missions et activités principales :

Enseignements

**L'enseignant(e) recruté(e) fera partie de l'équipe enseignante de la filière Fragments. Le rôle principal de la filière est d'interroger l'architecture à travers son rapport à la métropole et au territoire. Le dialogue qui sera développé au sein de la filière, entre géographie et signes architecturaux, impose des changements d'échelle et de regard, assume un certain écart, et implique d'interroger en permanence la pensée du projet.**

**L'enseignant(e) recruté(e) assurera l'encadrement de deux semestres d'atelier de projet en Master (en binôme avec un second enseignant). L'enseignement proposé devra explorer une échelle territoriale élargie, dépassant celle des grands centres urbains.**

I. Les ateliers de projet sont actuellement positionnés aux semestres 8 et 9 mais cela pourra évoluer selon le choix définitif opéré par le jury. Le temps d'encadrement est de 80h par semestre.

Pour information, les ateliers de projet de la filière Fragments sont organisés comme suit :

Semestre 7 : « La Grande Ville »

Pour ce premier semestre nous chercherons à nous focaliser sur les objets **métropolitains et l'architecture. Au centre de nos préoccupations seront les relations entre la grande ville (ses systèmes, ses infrastructures, sa morphologie) et l'objet architectural. Les étudiants devront être en capacité d'osciller entre la lecture de la ville, à multiples échelles, et une proposition architecturale située et concrète.**

Semestre 8 : « Territoire dispersé »

Ce projet complète le travail du premier semestre. Le second semestre sera ainsi consacré à un territoire dispersé, fragmenté, diffus. À travers ce second projet nous observerons et à décrivons un territoire sans nécessairement le déchiffrer dans **l'objectif de construire un regard plutôt qu'un savoir**. Les étudiants devront se saisir du réel, chercher à le représenter, et pointer ses potentiels de transformation. Le projet interrogera différents systèmes à différentes échelles et posera les questions **d'où, comment, et à quelle échelle agir sur ce territoire**.

Semestre 9 : « Région Métropolitaine »

Le territoire abordé lors du troisième semestre du cycle master sera plus vaste que ceux étudiés lors de la première année. Il incorporera, en quelque sorte, les deux conditions, différentes et contrastées, rencontrées lors des semestres précédents : **l'urbanisation diffuse et la grande ville, ainsi que d'autres états urbains intermédiaires** et plus ambigus. Ce territoire sera étudié une première fois lors de ce troisième semestre, mais il servira aussi pour les projets de **fin d'études au semestre suivant**. Ce choix confère à ce troisième semestre une importante dimension préparatrice. Cet **exercice occupe en conséquence une position singulière d'articulation au sein du cycle master**.

Semestre 10: « projet PFE »

Le projet de fin **d'étude est libre dans le choix du sujet mais il est situé dans la région métropolitaine** étudiée au semestre précédent.

Recherche

Il est attendu une participation active de l'enseignant.e au sein de l'équipe de recherche de l'École (l'OCS, UMR AUSser 33 29). Il/elle devra également contribuer à développer des liens avec d'autres laboratoires de recherche sur les sujets de l'Observatoire, aussi bien sur le campus de la Cité Descartes / Université Gustave Eiffel qu'en France et à l'international.

Missions complémentaires

En outre, l'enseignant.e sera amené.e à assumer des missions de suivi pédagogique de candidats HMONP, de rapports d'études à l'étranger, des responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école.

### **Charges horaires d'enseignement**

160h équivalent TD.

Expériences et compétences souhaitées

**Architecte et urbaniste praticien(ne) pouvant se prévaloir d'un travail de professionnel engageant** clairement les questions architecturales contemporaines dans des contextes territoriaux et métropolitains.

**L'enseignant(e) recruté(e) devra être un(e) architecte-urbaniste** qui a acquis des expériences professionnelles autour des questions de mutations territoriales à travers sa pratique architecturale.

. Justifier d'une expérience d'enseignement

Capacité à encadrer un atelier de projet d'architecture à différentes échelles ;

Capacité à construire un cours magistral d'architecture ;

Capacité à accompagner les étudiants dans la production d'un écrit scientifique : rapports méthodologiques et encadrement d'une pratique autonome de l'écriture.

Capacité à s'inscrire dans une équipe constituée et un projet pédagogique défini.

Une **expérience à l'international** est souhaitée.

### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses**

perspectives de développement :

L'École d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est est fondée sur un projet pédagogique centré sur l'incidence des mutations urbaines et techniques sur l'acte de bâtir. Sa localisation en ville nouvelle l'a naturellement tournée vers les nouveaux territoires urbains et les nouvelles pratiques du projet qu'elles supposent.

**L'enseignement du projet** – conçu à quelque échelle que ce soit comme la transformation d'un territoire – se nourrit d'interactions permanentes à l'intérieur d'un cadre théorique contenant l'histoire sociale et morphologique de la croissance urbaine, et une culture technique intégrant au corpus habituel de la discipline l'étude des grandes infrastructures territoriales. L'ambition de l'école est de prendre toute la mesure des préoccupations environnementales contemporaines et de réviser la pédagogie de l'architecture en conséquence, tant dans les enseignements de projet et de construction que dans les cours de théorie et d'histoire.

Cette approche, toujours pluridisciplinaire, a donc conduit à définir, au sein du premier cycle, quatre grands champs de connaissances complémentaires à l'enseignement du projet architectural proprement dit : « architecture », « construction », « représentation », « territoire ». Dans ce cadre, l'enseignement du projet s'inscrit dans une progressivité conduisant de l'exercice de courte durée – les trois premiers semestres d'études – au projet semestriel – les trois semestres suivants :

Des transversalités entre le projet et les autres disciplines sont organisées fréquemment. Elles offrent l'occasion d'exercices spécifiques, de moments particuliers pendant les projets ou de workshops. Les principales transversalités portent sur projet/territoire et projet/construction.

**Après le tronc commun d'enseignement de 1er cycle, le deuxième cycle est organisé en quatre filières d'approfondissement combinant enseignement théorique et projet :**

- « Architecture & Experience », dirigée par Éric Lapière ;
- « Matière à penser », dirigée par Léonard Lassagne et Jean-Marc Weill (pour structure et architecture) ;
- « Fragments », dirigée par Ido Avissar ;
- « Transformation », dirigée par Paul Landauer.

Un des atouts de l'école est son appartenance, depuis le 1er janvier 2020 en qualité d'établissement composante, à la nouvelle Université Gustave Eiffel à vocation internationale et d'un genre nouveau. Pluridisciplinaire et nationale car elle bénéficie d'implantations régionales (Aix-Marseille, Nantes, Lille, Lyon, Paris), cette université est en effet le premier établissement rassemblant un organisme de recherche, une université, une école d'architecture et trois écoles d'ingénieurs. Les liens ainsi tissés avec les différentes composantes de l'université mais également avec les autres établissements d'enseignement supérieur du campus de la Cité Descartes (École des Ponts ParisTech, École d'urbanisme de Paris) ou avec le réseau des ENSA, permettent d'élargir et de confronter les champs de connaissance tant en matière d'enseignement que de recherche, engageant l'école dans une dynamique scientifique et intellectuelle stimulante.

**Présentation des activités scientifiques de l'école** et des perspectives de développement

L'école dispose d'une unité de recherche, l'« Observatoire de la condition suburbaine », rattachée à l'UMR AUSser, dont le champ scientifique s'étend de l'évolution des formes urbaines récentes à l'analyse environnementale et au jeu des acteurs décisionnels.

L'école a pour ambition aujourd'hui de donner une place plus importante à la recherche. Cette ambition se décline à trois niveaux :

- 1. Développer la recherche doctorale et l'accueil des doctorants** en constituant un véritable « parcours recherche » dans le cursus du second cycle ;
- 2. Faire émerger de nouvelles problématiques de recherche en s'appuyant sur les** problématiques propres aux enseignements spécifiques de notre école : les 4 filières de master et les formations post-diplôme ;
- 3. Augmenter les partenariats facilités par notre position privilégiée au sein d'un** campus universitaire – singulière pour une école d'architecture francilienne –, préciser la place que peut prendre l'architecture dans le champ plus large des savoirs universitaires et faire valoir les apports conjoints de la théorie, de l'histoire et de la pratique du projet d'architecture pour envisager les territoires et négocier la transition qu'appellent les préoccupations environnementales.

